

Nations



Unies

*Offre d'emploi pour une position nécessitant un détachement officiel
Des gouvernements nationaux des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies
Les nominations sont limitées à des postes financés par le compte d'appui
Aux Opérations de Maintien de la Paix*

**Titre du poste et niveau
Organisation**

**Responsable de la Planification de la Police, P-3
Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la
Stabilisation en République Démocratique du Congo
MONUSCO**

Lieu d'affectation

Kinshasa

Relevant de

Chef de la Composante Police

Durée

12 mois (renouvelable)

**Date limite de dépôt de
candidature**

13 juillet 2025

Numéro de l'offre d'emploi

2024-MONUSCO-71873-DPO

Valeurs Fondamentales de l'Organisation des Nations Unies : Intégrité, Professionnalisme et Respect de la Diversité

RESPONSABILITÉS :

Sous la supervision générale et l'orientation substantielle du Chef de la Composante Police, conformément au mandat de la Mission de Stabilisation de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) et dans les limites de l'autorité déléguée, le responsable de la planification sera chargé de l'élaboration, de l'examen et de la mise en œuvre des plans stratégiques de la police et d'autres activités fondées sur les valeurs fondamentales des Nations unies. En particulier, le titulaire du poste sera chargé, sans s'y limiter, de l'exécution des tâches suivantes :

- Rédiger et développer des plans de mise en œuvre du mandat de la police de la MONUSCO et des directives basées sur le mandat.
- Il s'agit également de rédiger et d'élaborer des rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des plans de mise en œuvre du mandat de la Composante Police de la MONUSCO.
- En étroite coordination avec la section financière de la mission et le siège des Nations unies, apporter des contributions spécifiques au processus de planification de la budgétisation axée sur les résultats (RBB) de la police en matière de budgétisation et de gestion budgétaire : synchroniser le système de planification et de budgétisation et préparer les plans de retrait et de sortie en étroite coopération avec les composantes militaires et les autres composantes de la mission.
- Diriger la planification stratégique à tous les niveaux, y compris dans les domaines fonctionnels et opérationnels spécialisés, contrôler et évaluer les performances des conseillers en planification de

l'UNPOL dans tous les secteurs ; réaliser des audits, des enquêtes, des inspections et des évaluations de performance périodiques des unités UNPOL.

- Élaborer et mettre à jour le concept d'opérations, les politiques, les lignes directrices et les procédures de la mission dans le cadre des règles, réglementations existantes et approuvées par les Nations unies, en consultation avec la direction de la mission et la Division de Police.
- Le cas échéant, assister la section planification dans l'élaboration de ses plans stratégiques de développement de la police et veiller à ce que toutes les initiatives soient coordonnées avec les homologues locaux et les autres agences des Nations unies.
- Participer aux activités de planification conjointe et à la coordination avec les homologues locaux et les autres agences des Nations unies.
- Planifier, développer et mettre en œuvre des projets d'aide aux donateurs afin que les contributions des donateurs soutiennent efficacement les objectifs, les priorités et la vision de la mission ; entreprendre des études spéciales et des projets de recherche ; et contrôler les projets spéciaux et à impact rapide approuvés par le Chef de la Composante Police et d'autres autorités supérieures en coordination avec le coordinateur de la réforme de la police.
- En étroite coordination et collaboration avec le coordinateur de la réforme de la police, le responsable de la formation et les hauts responsables de la police congolaise, assurer une approche coordonnée de la mise en œuvre des plans stratégiques de développement de la police et d'autres initiatives pour la police locale.
- S'acquitter de toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par le Chef de la Composante Police de la MONUSCO.

COMPÉTENCES :

Professionalisme : Montre une fierté dans son travail et ses réalisations ; fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; est consciencieux et efficace dans le respect des engagements, le respect des échéances et l'obtention des résultats ; est motivé par des préoccupations professionnelles plutôt que personnelles ; fait preuve de persévérance lorsqu'il est confronté aux difficultés et aux défis ; garde son calme dans des situations stressantes. Prend la responsabilité de mettre en œuvre la perspective et l'équilibre des genres et d'assurer l'égale participation des femmes et des hommes dans toutes les activités. Forte habileté dans la négociation et la résolution des conflits. Possède une expertise exceptionnelle dans le domaine technique du travail en général, et dans les domaines spécifiques qu'il supervise en particulier, et démontre de solides compétences organisationnelles. Expérience dans la gestion et l'administration. Aptitude à contrôler et à corriger le travail des autres.

Aptitude à planifier et à organiser : Définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; identifier les activités et les tâches prioritaires ; ajuster les priorités selon les besoins ; prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche ; anticiper les risques et les imprévus durant la planification ; surveiller et savoir ajuster les plans et les actions si nécessaire ; utiliser efficacement son temps.

Travail d'équipe : Travaille en collaboration avec ses collègues pour atteindre les objectifs de l'organisation ; sollicite des contributions en appréciant réellement les idées et l'expertise des autres ; est disposé à apprendre des autres ; soutient et agit conformément à la décision finale du groupe, même si cette décision ne reflète pas entièrement sa propre position ; partage le mérite des réalisations de l'équipe et accepte la responsabilité conjointe des lacunes de l'équipe.

Communication : Parle et écrit clairement et efficacement ; écoute les autres. Interprète correctement interprète correctement les messages des autres et y répond de manière appropriée ; pose des questions pour clarifier et montre son intérêt pour une communication à double sens ; adapte le langage, le ton, le style et le format en fonction de l'auditoire ; fait preuve d'ouverture en partageant des informations et en tenant les gens informés.

QUALIFICATIONS :

Formation : Diplôme universitaire supérieur (maîtrise ou équivalent) en application de la loi, justice pénale, administration publique, gestion des ressources humaines, sciences sociales, études sur le développement (en particulier dans le domaine de l'application de la loi), gestion du changement ou tout autre domaine pertinent. Un diplôme universitaire de premier niveau combinant des qualifications académiques pertinentes et une vaste expérience dans le domaine de l'application de la loi, y compris la planification et l'administration, peut être accepté en lieu et place du diplôme universitaire supérieur. Un diplôme d'une école de police certifiée ou d'un autre établissement de formation en matière de maintien de l'ordre est requis.

Expérience professionnelle : Un minimum de 7 ans (9 ans sans diplôme d'études supérieures) d'expérience pertinente, progressive et responsable dans le domaine du maintien de l'ordre au sein d'un service national de police, progressive et responsable dans le domaine de l'application de la loi au sein d'un organisme national ou international chargé de l'application de la loi, aux niveaux stratégiques, opérationnel et managérial. Au niveau stratégique, opérationnel et managérial. Vaste expérience pratique de l'administration de la police, gestion de l'organisation et des ressources, planification stratégique et élaboration de politiques.

Grade : Le grade requis pour un poste P-3 est celui d'inspecteur principal, de major ou d'un autre service équivalent ou supérieur.

Langues : L'anglais et le français sont les langues de travail des Nations unies. Pour le poste annoncé, la maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit, est requise.

A compétences égales, la préférence sera donnée aux candidats féminins.

Date d'émission : 07 Novembre 2024

Conformément à la nouvelle politique de sélection du personnel des Nations unies en matière de droits de l'homme, toutes les personnes qui souhaitent travailler pour les Nations unies doivent attester qu'elles n'ont pas commis d'infractions pénales graves et qu'elles n'ont pas été impliquées dans des violations des droits de l'homme internationaux ou du droit humanitaire international. La formulation exacte de l'auto-attestation est décrite au para. 5.2 de la politique susmentionnée. La décision finale concernant la sélection d'une personne pour servir au sein des Nations unies sera également soumise à un contrôle des droits de l'homme.

<https://police.un.org/en/vacancies>

Avis spécial : La diffusion de cette offre d'emploi est limitée aux États membres des Nations unies. Seuls les membres du personnel de police qui sont actuellement employés par leur service de police national et qui ont reçu l'autorisation de leur autorité nationale respective de postuler à cette offre d'emploi seront pris en considération.

Veuillez noter que pendant leur détachement auprès des Nations unies, les membres du personnel de police ne peuvent être réaffectés ou transférés à un autre poste détaché au sein des opérations de paix ou du secrétariat des Nations unies.

Le personnel détaché en service actif peut servir sous un contrat du personnel des Nations unies pour une période maximale de trois ans (cumulés) qui, dans des cas exceptionnels, peut être prolongée d'une quatrième et dernière année sous réserve des besoins opérationnels et de performances satisfaisantes. Cette limite de service inclut les périodes de service antérieures auprès des Nations unies en tant qu'officier détaché en service actif dans le cadre d'un contrat de personnel des Nations unies.

Les candidats qui ont déjà servi en tant que personnel détaché en service actif peuvent se représenter après une interruption de service d'au moins un an à compter de leur dernier détachement dans le cadre d'un contrat de personnel des Nations unies, sous réserve de la limite de contrat indiquée ci-dessus.

Les candidatures de membres du personnel de police en service actif détachés sous contrat avec les Nations unies ne seront pas prises en considération.

Les candidats doivent satisfaire à toutes les exigences de l'offre d'emploi au moment de la nomination afin d'être pris en considération pour le poste.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.